

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE – COBAT – PROJET DE PLAN/RÈGLEMENT

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune d'Evere fait connaître qu'est soumise à enquête publique **le projet de MODIFICATION PARTIELLE DU REGLEMENT REGIONAL D'URBANISME (RRU).**

Cette enquête fait suite à la décision, en séance du 26.10.2017, du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de modifier le RRU.

Les documents relatifs au dossier peuvent être consultés sur le site internet (<https://urbanisme.irisnet.be/>) et à la maison communale du **05/11/2018 – 04/12/2018** – Front-Office, 1^{er} étage – :

- du lundi au vendredi : le matin entre 8 heures et 13 heures
- le mardi entre 16 et 19 heures 30

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues à l'administration communale le lundi entre 8h et 13h ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.247.62.22.

Les observations et réclamations au sujet du dossier doivent parvenir :

- par écrit au collège des bourgmestre et échevins, à l'adresse suivante Square S. Hoedemaekers, 10 - 1140 EVERE au plus tard le **04/12/2018 avant 13 heures.**
- au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet à la maison communale, le lundi, entre 8 heures et 13 heures.

A Bruxelles, le 05 novembre 2018,

Le secrétaire communal,

Par le Collège :

L'Echevine déléguée,

D. BORREMANS

F. SAIDI